

**Communiqué de presse**  
Paris, le 9 décembre 2025

**Chammas & Marcheteau conseille Damae Medical  
dans sa levée de fonds de 15 millions d'euros (Medtech/IA/Santé)**

---

**Chammas & Marcheteau** a conseillé Damae Medical dans le cadre de sa levée de fonds de 15 millions d'euros en Série B, menée par Creadev, aux côtés des investisseurs historiques Kurma Partners, ISPB et BNP Paribas Développement.

Fondée en 2014, Damae Medical développe des dispositifs d'imagerie non invasifs permettant aux dermatologues d'améliorer le diagnostic, notamment dans le dépistage des cancers cutanés. Plus de 120 dispositifs deepLive™, utilisant l'IA en temps réel, sont aujourd'hui déployés.

Ce nouveau financement permettra à la société d'accélérer le déploiement de sa technologie, aujourd'hui déjà utilisée dans une quinzaine de pays en Europe, aux Etats-Unis et en Australie, et de poursuivre l'enrichissement de ses solutions logicielles.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Nicolas Lecocq** (associé) et de **Sandie Dion** (avocate).

---

**A propos de Chammas & Marcheteau**

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.